

Au milieu de la flambée des prix, le courtier Capitole Énergie tire son épingle du jeu

La société toulousaine est spécialisée dans le courtage en énergie (électricité et gaz) pour les entreprises. Elle met en concurrence ses partenaires fournisseurs d'énergie afin de trouver un contrat sur-mesure à ses clients sur un marché où la fluctuation des prix est quotidienne. Aujourd'hui, près de 600 entreprises utilisent le service entièrement digitalisé de Capitole Energie. À horizon 2025, la société souhaite compter 10.000 clients et atteindre la barre des 6 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Écoutez cet article

Powered
by [ETX Daily Up](#)

00:00/00:00

Israa Lizati

02 Mars 2022, 15:50



Lancée en 2017, près de Albi, par Benoît Vilcot et Pierre-Jean Haure, anciens cadres financiers du secteur de l'énergie, Capitole Energie est spécialisée dans le conseil et le trading en énergie (électricité et gaz) pour les entreprises. Dès 2016, année d'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz naturel à la concurrence, les deux associés ont saisi l'occasion pour faire découvrir de nouveaux fournisseurs d'énergie et proposer des solutions alternatives aux entreprises.

"Nous avons créé Capitole Energie afin d'être un apporteur d'affaires pour les fournisseurs alternatifs qui se développaient suite à l'ouverture du marché. Nous nous sommes appuyés sur notre expérience et connaissance des marchés

financiers pour mettre au point une structure de courtage qui va permettre aux entreprises de gérer leurs risques financiers sur des contrats d'énergie et la volatilité des prix", raconte Benoît Vilcot, cofondateur de Capitole Energie et ancien employé d'Engie Global Markets.

Des fournisseurs d'énergie verte

Loin d'être un comparateur des prix de l'énergie, Capitole Energie est un courtier en énergie qui propose aux professionnels un contrat le plus avantageux en terme de tarif et en fonction des besoins, des attentes, du profil de consommation et de la configuration de leurs locaux. Pour ce faire, elle réalise des appels d'offres (pour ses clients) parmi sa vingtaine de fournisseurs d'énergie partenaires afin de trouver le plus adapté et ce, avec des prix qui évoluent chaque jour, toutes les heures.

Parmi ses fournisseurs d'énergie partenaires, figurent principalement des spécialistes en énergies vertes (électricité d'origine hydraulique, photovoltaïque, éolienne) et décarbonées (centrales nucléaires). Ils sont majoritairement français ou disposent d'une antenne ou filiale dans l'Hexagone. C'est d'ailleurs auprès de ces partenaires énergétiques que Capitole Energie négocie ses rémunérations.

"Nous allons chercher un prix sur-mesure à l'activité de l'entreprise. Nous ne travaillons pas avec EDF et Engie. Nous essayons de dynamiser cette visibilité sur le segment des fournisseurs alternatifs, sachant qu'aujourd'hui ils ont tous les mêmes labels auprès de la Commission de régulation de l'énergie. De plus, ils ont des marges commerciales plus faibles, contrairement aux leaders du marché", explique le directeur général de l'entreprise.

600 entreprises clientes

Aujourd'hui, Capitole Energie propose ses services, en BtoB, de courtier auprès d'un portefeuille clients de près de 600 entreprises, principalement composés de PME et ETI mais également des artisans, des sociétés individuelles et des grands groupes. Parmi eux, figurent la chaîne de restaurants Bistro Régent ou Reporters sans frontières. Ses clients évoluent pour la plupart dans le secteur tertiaire. Près de 40 % d'entre eux sont des sociétés industrielles. Géographiquement, ces entreprises, pour qui Capitole Energie trouve le meilleur contrat d'électricité et de gaz, se concentrent essentiellement dans les régions Est, Île-de-France et Occitanie.

Le service est entièrement digitalisé, la consultation des données se fait à distance, la structure de l'appel d'offre est réalisée en ligne et transmise par mail au client et les contrats sont signés par voie électronique. La résiliation et le renouvellement de contrat se font également en quelques clics.

"Dans le segment de consommation de nos clients, en moyenne cela va de zéro à 5.000 mégawattheure (MWh) par an. Nous avons parmi nos clients des entreprises industrielles qui comptent une quinzaine d'employés et qui vont consommer dans

ces rangs là. Nous travaillons aussi avec des filiales ArcelorMittal (groupe sidérurgique), des grands groupes de spectacles et de concerts basés en France, ou des coopératives agricoles qui ont une consommation et un nombre d'employés plus élevés."

Si aujourd'hui le spécialiste du trading en énergie opère principalement en France, il n'est pas fermé à l'internationalisation de son offre et activité. "Il y a des synergies à faire avec des groupes qui veulent s'installer en France", affirme Benoît Vilcot. Dès 2023, Capitele Energie souhaite s'adresser aux marchés francophones comme la Belgique ainsi que l'Espagne sur les énergies vertes.

Un marché constamment chamboulé

Dans un secteur où les prix changent tous les jours, Capitele Energie doit composer avec les fluctuations du marché pour proposer le meilleur des contrats à ses clients. Par exemple, sur le marché de l'électricité le prix du MWh augmente chaque année de 10 à 15 euros en moyenne.

"Depuis l'ouverture des marchés en 2016, nous en sommes à la troisième vague de renégociation de contrat. Nous constatons que les clients, les décideurs, sont souvent dans l'attente d'un prix bas, sauf que les prix ne cessent d'augmenter. Lorsque nous avons démarré l'activité, le prix du mégawattheure était autour de 35 euros, à l'heure actuelle il est de près de 150 euros. Aujourd'hui, nous avons une conjonction d'éléments défavorables avec une production nucléaire qui est au plus bas depuis 10 ans notamment à cause de centrales vétustes. La tendance est haussière", constate-t-il.

De plus, la guerre en Ukraine, "événement pratiquement imprévisible", pourrait elle aussi s'ajouter à l'équation et fragiliser un peu plus le marché de l'énergie. Les volumes énergétiques à acheter risquent de se faire rares entraînant ainsi une augmentation "astronomique" des prix. Cela pourrait avoir un effet domino de défauts de paiements, de faillites d'entreprises et donc une fragilisation de l'ensemble de la chaîne et par extension de Capitele Energie.

"Les grands groupes dotés d'outils prédictifs ne l'ont pas vu arriver. Nous allons assister à des faillites, des liquidations judiciaires de sociétés de fourniture, des rachats, etc. Nous constatons que certains de nos fournisseurs lèvent le pied sur les cotations, ils ne veulent plus de clients. Certains comme Planète Oui sont en difficulté. De plus, si le prix n'est pas géré, il est possible de se retrouver dans un stand-by technique s'il n'y a pas de liquidités. Il risque aussi d'y avoir des défauts de paiement de la part des entreprises, les fournisseurs se préparent à cela sur des clients industriels. Nous nous attendons à une baisse de l'activité mais également des opportunités. Dans un foisonnement d'activité, cela peut se maintenir. C'est un grand point d'interrogation, cela peut vite être l'escalade", craint le dirigeant de Capitele Energie.

Devenir une référence dans le courtage et conseil en énergie

En attendant l'évolution de cette crise, l'entreprise désormais installée à Toulouse affiche des ambitions de croissance. Indépendante capitalistiquement, la société toulousaine figure parmi les cinq plus grandes sociétés françaises de courtage en énergie, après cinq années d'activité. D'ici trois ans, elle a pour ambition de se classer dans le top 3 en terme "de volumes traités et de clients". Capitole Energie est par ailleurs membre fondateur du Syndicat du courtage en énergie (SCE) fondé en 2020. Elle est également l'unique entreprise française de courtage d'énergie certifiée par l'Orias (registre des intermédiaires d'assurance, banque et finance) Conseiller en investissement financier.

Aujourd'hui, le courtier en énergie compte une dizaine d'employés au sein de ses locaux, achetés, de 400 m². D'ici trois ans, l'entreprise souhaite renforcer son effectif pour être 25 collaborateurs. Après avoir réalisé un chiffre d'affaires de 750.000 euros en 2021, Capitole Energie table sur un chiffre d'affaires situé autour de deux millions d'euros pour l'année en cours et souhaite doubler son portefeuille clients, soit 1.200 entreprises. Pour l'heure, elle compte déjà un million d'euros avec six mois d'activité restants pour l'exercice 2022. Avec une équipe étoffée, elle vise les six millions d'euros et les 10.000 clients à horizon 2025. L'ambition est de faire de Capitole Energie une référence en matière de courtage et de conseil en énergie.